

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL **DU JEUDI 13 FEVRIER 2014**

2014-11 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2014 BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille quatorze, le jeudi 13 février, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 7 février 2014, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 18

Votants

19

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay,

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,

Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte

Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,

Suppléants présents

Monsieur Pierre SEVEC, délégué de la communauté de communes de Pornic

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Secrétaire de séance : Jean LOUER

Délibération affichée : le 14 février 2014

Transmis au contrôle de légalité :

2 0 FEV. 2014

2014-11 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2014 BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Après en avoir délibéré, le comité décide d'approuver le budget primitif de l'exercice 2014 qui s'établit comme suit pour le budget principal :

Section de fonctionnement Section d'investissement TOTAL 26 952 535.46 € 73 101 656.18 € 100 054 191.64 €

Pour extrait certifié conforme Le Président,

SYDELA